

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2020



Retrouvez votre magasin La Vie Claire le plus proche sur :  
[www.lavieclaire.com](http://www.lavieclaire.com)  
ou service consommateur : 04 72 67 80 08



Credits photos : Shutterstock - Gettyimages

Partager  
notre  
**BIO.**

UNE BIO INDÉPENDANTE

EXIGEANTE

ÉTHIQUE

SOLIDAIRE

FRANÇAISE ET SAVOUREUSE



Document  
imprimé sur  
papier recyclé



1982, route départementale 386 - 69700 MONTAGNY  
04 72 67 80 08  
[www.lavieclaire.com](http://www.lavieclaire.com)

LA VIE CLAIRE RCS LYON B 632 000 014



# Édito

## RETOUR À L'ESSENTIEL

« Penser clair, voir clair, agir clair et vouloir vivre clair ».

Pas facile ces derniers mois...

En créant La Vie Claire il y a plus de 70 ans, notre fondateur Henri-Charles Geffroy avait une vision, celle d'un monde responsable, où l'on vivrait tous en harmonie avec la nature, dans le respect de la terre et des hommes.

En 2020, la pandémie mondiale de Covid-19 associée à la crise sanitaire que nous avons traversée lui donnent pleinement raison.

Le respect de notre environnement reste donc l'enjeu essentiel pour maintenir l'équilibre indispensable à la vie.

Paradoxalement, cette épreuve planétaire a au moins le mérite de rappeler à quel point « l'art de vivre bio » que défendent avec passion et détermination tous les collaborateurs et clients de La Vie Claire, fait plus que jamais sens.

Porter les valeurs de la bio, transmettre et partager une autre façon de se nourrir et de vivre bio en adoptant un comportement écoresponsable...

Voilà notre promesse et notre combat au quotidien !

Cet engagement, nous souhaitons le partager avec toutes celles et ceux qui nous entourent : producteurs, fournisseurs, distributeurs partenaires, clients... Ensemble, nous formons un écosystème vertueux et puissant de bonnes volontés. Parce que pour rendre accessible au plus grand nombre une alimentation bio, saine et respectueuse de la planète, nous avons besoin de rassembler nos forces et nos énergies. Là encore, le lien social peut faire des miracles, nous en avons la conviction.

Alors oui, cultivons l'essentiel, nos valeurs, avec passion et détermination : l'exigence, la solidarité, la sincérité, l'éthique, la transparence, la proximité... Et l'avenir ne pourra que s'éclaircir !



# SOMMAIRE

## ENSEMBLE, NOUS CULTIVONS UNE AUTRE VISION DE LA BIO

- P.4 Nous accompagnons la Bio depuis toujours et pour toujours
- P.5 Notre Manifesto
- P.6-7 Nos ressources ont de la valeur, à nous d'en faire des richesses
- P.8-9 Notre écosystème est fait de dialogue et d'écoute
- P.10 Les chiffres qui dessinent le portrait de la Vie Claire
- P.11 Faire avancer la Bio à chacune de nos innovations
- P.12 Notre stratégie durable



## NOTRE INDÉPENDANCE NOUS PERMET DE NOUS ENGAGER EN TOUTE LIBERTÉ P.13

### ENGAGEMENT N°1

S'imposer de dépasser la réglementation bio et se montrer intransigeant sur la qualité  
P.14 - P.17

### ENGAGEMENT N°2

Garantir un soutien absolu à nos producteurs  
P.18 - P.21

### ENGAGEMENT N°3

Travailler en toute écoresponsabilité  
P. 22 - P. 23

### ENGAGEMENT N°4

Accompagner notre croissance d'une politique de ressources humaines en faveur de nos collaborateurs  
P. 24 - P. 25

### ENGAGEMENT N°5

Être accessible et au service de nos clients  
P. 26 - P. 27

### ENGAGEMENT N°6

Agir pour une société plus humaine et solidaire  
P. 28 - P. 29



## NOS COLLABORATEURS ET NOS PARTENAIRES FONT VIVRE LA VIE CLAIRE. DONNONS-LEUR LA PAROLE !

- P.30-31 Témoignages
- P.32-33 Nos parties prenantes
- P.34 Cadre Règlementaire et méthodologie
- P.35 Attestation de l'Organisme Tiers Indépendant



## NOUS ACCOMPAGNONS LA BIO DEPUIS TOUJOURS ET POUR TOUJOURS

### NOTRE HISTOIRE

La Vie Claire est née de la conviction forte d'un visionnaire, Henri-Charles Geffroy. Gazié à l'ypérite dans les tranchées lors de la Première Guerre Mondiale, Henri-Charles Geffroy parvient à retrouver la santé et prolonger son espérance de vie grâce à un régime alimentaire proche de la nature, basé essentiellement sur des fruits, des légumes et des céréales. Cette expérience et ses convictions lui inspirent une véritable écologie de la santé qu'il prône en mettant en garde les consommateurs contre les dangers d'une alimentation industrielle. Persuadé de l'utilité d'une agriculture conforme aux lois de la fertilité naturelle, il crée le journal de La Vie Claire en 1946 pour partager sa vision notamment avec ceux qui ne pensent pas comme tout le monde et aspirent à

*“ Penser clair, voir clair,  
agir clair et vouloir vivre clair ”*

Séduits par ses convictions, ses nombreux lecteurs lui demandent de leur fournir des aliments correspondant aux normes qu'il recommande. Il fonde alors en 1948 la première coopérative de La Vie Claire, un réseau qui se structurera au fil du temps jusqu'à devenir une enseigne majeure de l'agriculture biologique.



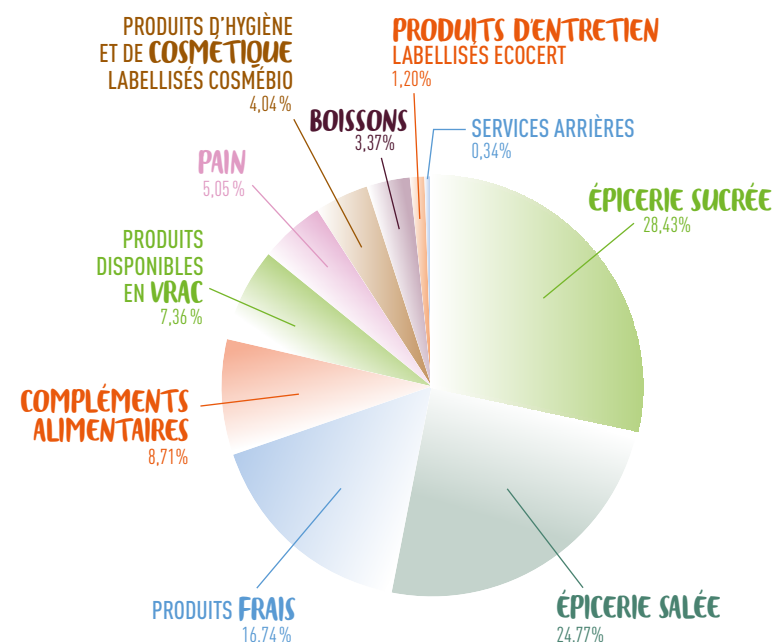
### NOTRE VISION D'AVENIR

Aujourd'hui, nous perpétons cet héritage et partageons notre vocation : celle de rendre accessible au plus grand nombre une alimentation bio, saine et respectueuse de la nature. Par des convictions fortes et notre approche différente, basée sur l'indépendance, nous voulons devenir l'enseigne préférée des consommateurs bio notamment grâce à notre réseau de points de vente intégrés et franchisés et notre marque propre La Vie Claire.

### Notre mission : UN ART DE VIVRE BIO

La Vie Claire a vocation à défendre les valeurs de la Bio, à transmettre et à partager une autre façon de se nourrir et de vivre bio en adoptant un comportement écologiquement responsable.

Répartition de l'offre produits La Vie Claire (en volume)



### NOTRE MARQUE

Pour atteindre nos objectifs, nous pouvons compter sur la force de notre marque La Vie Claire qui propose l'offre produit la plus large du marché. Lancée dès l'origine, elle permet de mettre la Bio au cœur du quotidien de nos clients et regroupe aujourd'hui

**2079 PRODUITS**

## NOTRE MANIFESTO

Depuis plus de 70 ans, notre indépendance nous rend libres de nos choix et de nos actes.

Être **INDÉPENDANT**, c'est

Défendre un modèle agricole durable

S'imposer de surpasser la réglementation Bio

Être intransigeant sur la qualité

Garantir un soutien absolu à ses producteurs

Être à la fois accessible et solidaire

Notre indépendance nous permet de dessiner une autre bio.

Une bio **EXIGEANTE, ÉTHIQUE, SOLIDAIRE, FRANÇAISE** et **savoureuse.**



**La Vie Claire**

# NOS RESSOURCES ONT DE LA VALEUR, À NOUS D'EN FAIRE DES RICHESSES

## NOS RESSOURCES

### INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

RÉPARTITION DU CAPITAL

|               |                             |                                  |                                            |
|---------------|-----------------------------|----------------------------------|--------------------------------------------|
| <b>80%</b>    | <b>10%</b>                  | <b>9%</b>                        | <b>1%</b>                                  |
| FAMILLE PELEN | DIRECTION ET COLLABORATEURS | AUTRES ACTIONNAIRES MINORITAIRES | FONDS DE DOTATION LA VIE CLAIRE ÉRIC PELEN |

### SOCIALES ET HUMAINES

|             |                                |                      |                                     |
|-------------|--------------------------------|----------------------|-------------------------------------|
| <b>1240</b> | COLLABORATEURS<br>soit 992 ETP | <b>61%</b> DE FEMMES | <b>91%</b> DE NOTRE EFFECTIF EN CDI |
|-------------|--------------------------------|----------------------|-------------------------------------|

### SOCIÉTALES

|            |                                           |                               |
|------------|-------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>264</b> | FOURNISSEURS pour la marque La Vie Claire | <b>4</b> FILIÈRES partenaires |
|------------|-------------------------------------------|-------------------------------|

### ENVIRONNEMENTALES

DES PRODUITS BIO, EMBALLAGES

|                          |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|
| <b>1</b> DÉPARTEMENT RSE | DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX |
|--------------------------|----------------------------------|

1 SIÈGE SOCIAL ET 1 ENTREPÔT DE **14 000m<sup>2</sup>**

### DISTRIBUTEURS

**379** MAGASINS dont 129 INTÉGRÉS



### NOS VALEURS

FONDS DE DOTATION ÉRIC PELEN LA VIE CLAIRE

## NOTRE CRÉATION DE VALEUR

### INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

**286** MILLIONS d'euros de CA<sup>HT</sup> **+16%** DE CHIFFRE D'AFFAIRES en 1 AN

### SOCIALES ET HUMAINES

|                                                            |                                  |                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>78</b> OUVERTURES de POSTES                             | <b>4 306 heures</b> DE FORMATION | <b>100%</b> des jeunes en contrat d'APPRENTISSAGE & de professionnalisation ont été embauchés (En 2018, donnée publiée tous les 2 ans.) |
| <b>174</b> personnes ont bénéficié d'une PROMOTION interne |                                  |                                                                                                                                         |

### SOCIÉTALES

|                                                    |                                                                     |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>10 ans</b> de PARTENARIAT avec 112 fournisseurs | <b>10 ESAT</b> 20 ans avec 40 d'entre eux 30 ans avec 3 d'entre eux |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|

### ENVIRONNEMENTALES

POLITIQUE RSE, BÂTIMENT HQE/BBC

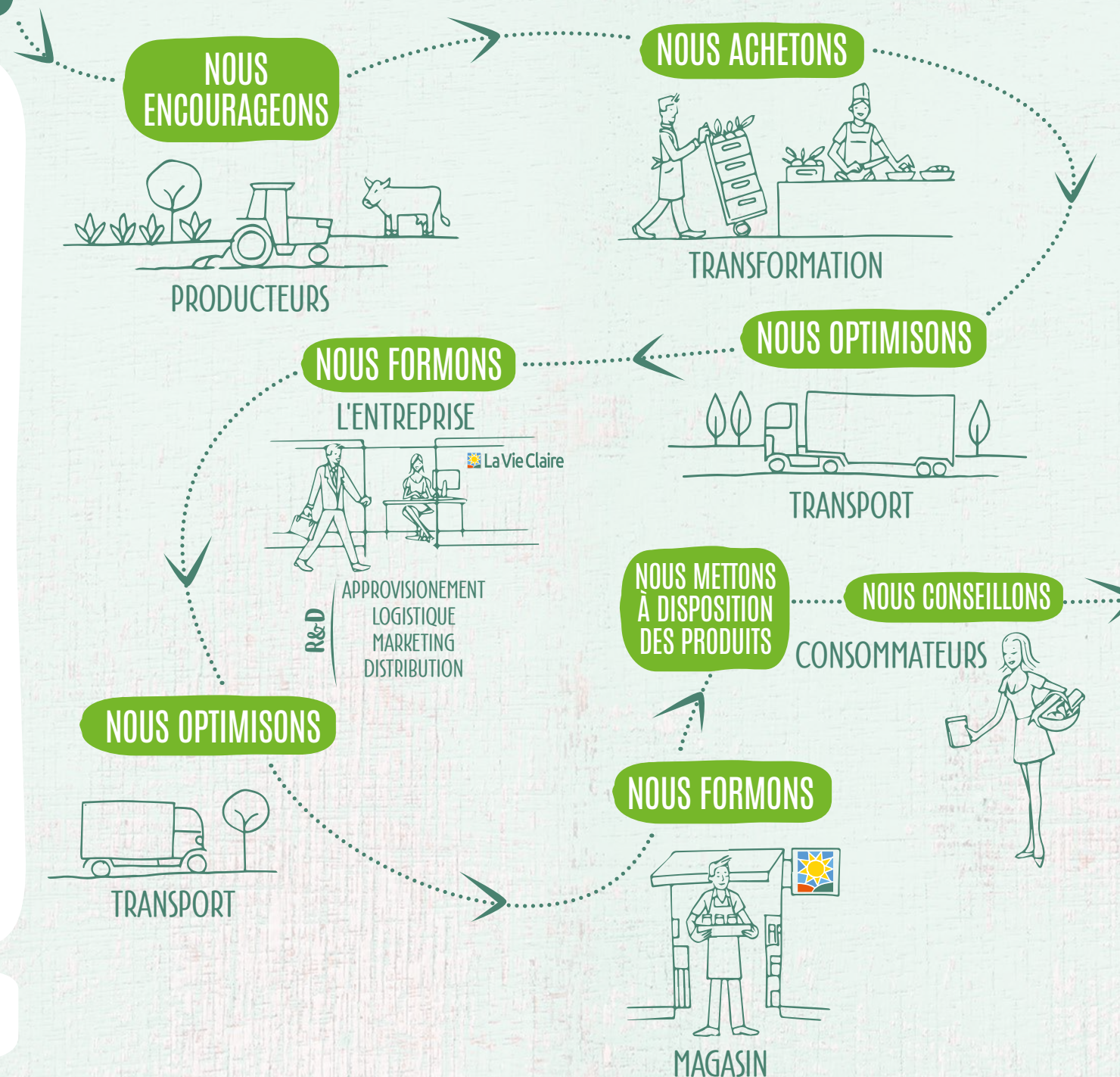
|                                                                                |                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>6 400 m<sup>2</sup></b> DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES                         | <b>471</b> TONNES DE DÉCHETS ÉVITÉS                 |
| <b>100%</b> DES DÉCHETS DU SIÈGE ET DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE SONT VALORISÉS | <b>47 101</b> PANIERS ANTI-GASPI SAUVÉS             |
|                                                                                | + 1 TRANSPORTEUR LABELLISÉ OBJECTIF CO <sub>2</sub> |
|                                                                                | + ÉCOCONCEPTION DE NOS MAGASINS                     |

### DISTRIBUTEURS

|                                                           |                                                     |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>+86</b> FOURNISSEURS à moins de 150 km de nos magasins | <b>46</b> FOURNISSEURS sont en Auvergne-Rhône-Alpes |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|

### LE REFLET DE NOS VALEURS

**471 tonnes** DE DONS DE PRODUITS DISTRIBUÉS AUX ASSOCIATIONS



## LES GRANDES TENDANCES DE LA DISTRIBUTION SPÉCIALISÉE BIO EN 2020 IMPACTENT TOUTES NOS ACTIONS

Prise de conscience consommateurs : manger sain et enjeux écologiques

Préférence consommateurs pour le local et les circuits alternatifs

Concurrence (GMS, augmentation de l'offre bio, multiplication des points de vente)

Pénurie matières premières

Risque de controverse sur la bio

Multiplication des communications environnementales s'appuyant sur les bénéfices de la bio

Banalisation de la bio



# NOTRE ÉCOSYSTÈME EST FAIT DE DIALOGUE ET D'ÉCOUTE

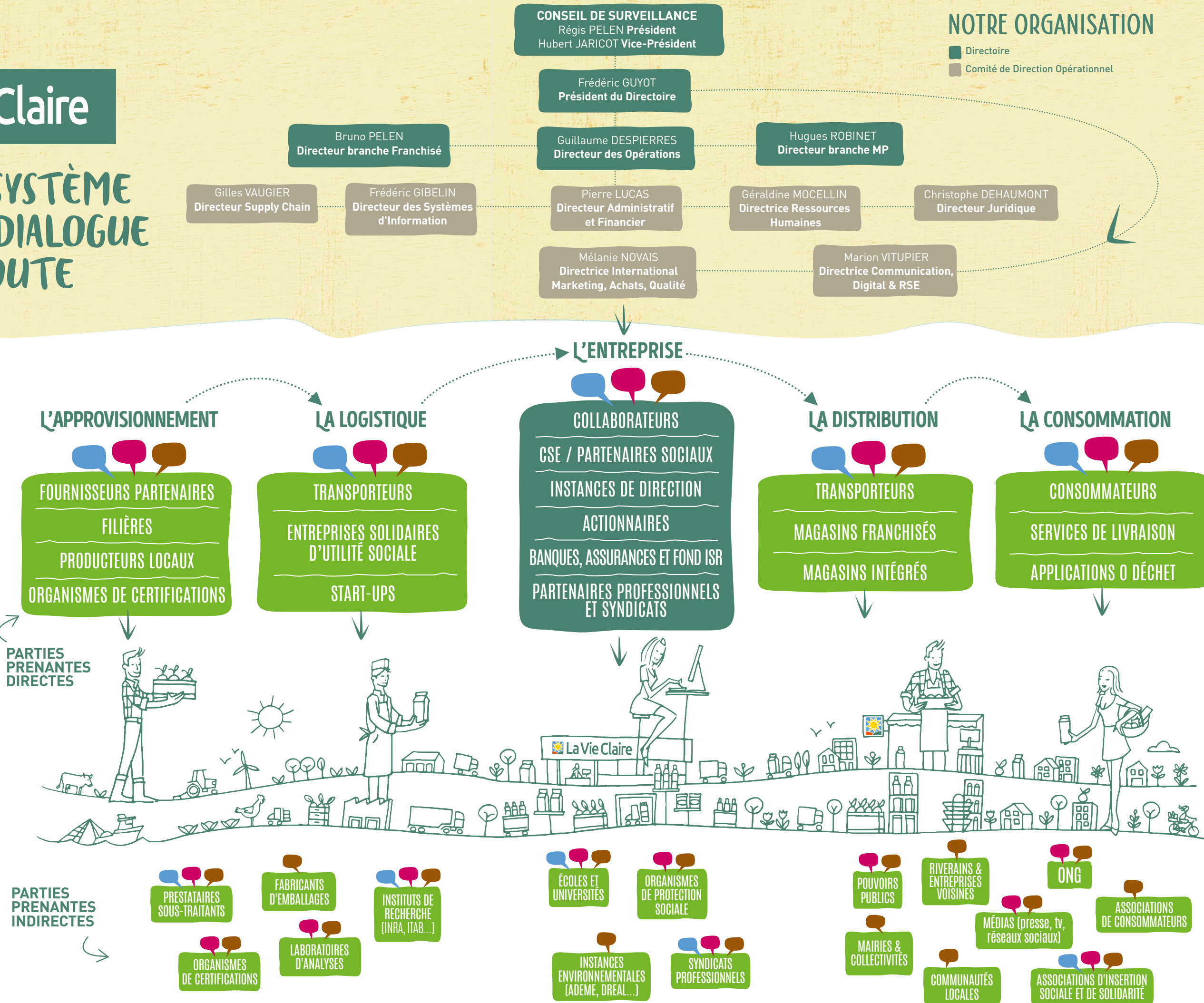
Le schéma ci-contre recense les parties prenantes prioritaires avec lesquelles La Vie Claire entretient des relations au quotidien. Nous adaptons notre niveau de dialogue à chacune de nos parties prenantes.

Les bulles associées permettent d'apprécier les modalités de dialogue adoptées avec chaque catégorie de partie prenante représentée.

NOUS PASSONS  
UN ACCORD

NOUS DIALOGUONS

NOUS INFORMONS



# LES CHIFFRES QUI DESSINENT LE PORTRAIT DE LA VIE CLAIRE

UNE GAMME  
DE PRODUITS  
TRÈS LARGE

**2 079** PRODUITS  
À LA MARQUE LA VIE CLAIRE  
ET PLUS DE **220 NOUVEAUTÉS** CHAQUE ANNÉE !

**2 924** PRODUITS DE MARQUES SPÉCIALISÉES  
**150** RÉFÉRENCES DE FRUITS ET LÉGUMES  
**75** PETITS PRIX BIO® DES PRODUITS DE CONSOMMATION QUOTIDIENNE

Une entreprise de **PROXIMITÉ**

**379** MAGASINS DONT **129** INTÉGRÉS  
**1 240** COLLABORATEURS SOIT **992** ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)  
**78** EMPLOIS (ETP) CRÉÉS EN 2020  
**264** FOURNISSEURS

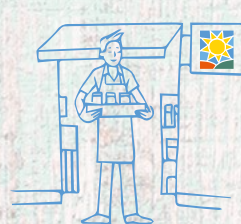
**385**

MILLIONS D'EUROS  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES  
POUR L'ENSEMBLE DES MAGASINS  
LA VIE CLAIRE EN 2020\*

\*Prix public TTC

**+16%**  
de chiffre  
d'affaires en 1 an

## RÉPARTITION DU CAPITAL



**80%**  
FAMILLE  
PELEN



**10%**  
DIRECTION ET  
COLLABORATEURS



**9%**  
AUTRES  
ACTIONNAIRES  
MINORITAIRES



**1%**  
FONDS DE DOTATION  
LA VIE CLAIRE -  
ÉRIC PELEN

## FAIRE AVANCER LA BIO À CHACUNE DE NOS INNOVATIONS



La boisson naturellement  
gazeuse dans une bouteille  
en verre recyclable  
Une vraie success-story !



Un incontournable  
de la gourmandise  
**40% de sucres  
en moins**



Initiatives pédagogiques en faveur du tri sur notre gamme de biscuits enfants "la bande de copains". Sensibiliser les plus jeunes fait aussi partie de notre responsabilité.

PLUS  
D'EXCUSES  
POUR TRIER  
NOS  
EMBALLAGES

### CAMPAGNE HANDICAP 2020

En 2020, c'est une campagne choc, sur le thème des célébrités aux handicaps insoupçonnés qui fut lancée par La Vie Claire. Un bon moyen de faire tomber les préjugés et susciter l'intérêt des collaborateurs aux enjeux du handicap.



### FÊTE DU VRAC

10 jours à -10% sur le vrac,  
La Vie Claire s'engage  
pour la réduction  
des déchets et  
veut transmettre  
les bons réflexes.

### UN SOLIDAIRE FRIDAY

La Vie Claire soutient une formation pour des apprentis restaurateurs lyonnais en réinsertion professionnelle.



### STOP AUX PERTURBATEURS DE TRI



Pour améliorer la recyclabilité de nos gels douche et shampoings, nous avons supprimé les pompes. Nos flacons sont désormais à 100% de plastique recyclé (RPET). Un pas de plus pour réduire les déchets.

### NOUVEL EMBALLAGE POUR LA GAMME D'INFUSIONS ET THÉS !



Suppression du film plastique autour de la boîte en carton et remplacement du sachet plastique qui contenait l'infusette par un sachet en cellulose dorénavant home compost\*.

\*Compostage domestique



### NOS ALGUES MADE IN BRETAGNE

Riches en protéines et fibres, nos algues déshydratées sont récoltées à pied, dans le plus grand respect de la faune et de la flore des côtes bretonnes.

### Les produits de notre filière Graines de Gascogne

encore plus responsables !  
Leurs emballages évoluent,  
la fenêtre plastique a été  
supprimée et l'emballage  
est désormais en matière  
organique, recyclable  
et compostable.



### Nos céréales enfants réduites en sucres

### BRAVO À NOS COLLABORATEURS !

- Belle réactivité lors du Covid
- Une distribution de près de 24 450 masques et visières à nos collaborateurs et 6 600 flacons de gel hydroalcoolique.
- 1 280 h de renfort apportées aux équipes logistiques pour faire face au pic de consommation du 1<sup>er</sup> confinement.



Atelier découpe de masques au siège.



## NOTRE STRATÉGIE DURABLE



### AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DURABLE.

À l'heure où l'urgence climatique est une réalité, nous œuvrons pour un modèle de société qui assure la sécurité alimentaire tout en préservant les ressources naturelles.

Nous attachons une très grande importance à la mise en place de relations durables, équitables et bienveillantes avec nos partenaires. Ainsi, nous soutenons les actions qui sécurisent les filières et en développons de nouvelles.

### RECRECITER ET FORMER NOS COLLABORATEURS.

C'est avant tout conserver l'esprit, les forces, l'éthique et les spécificités de La Vie Claire.

### AGIR SANS RELÂCHE POUR LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS.

Autant dans l'accueil et le conseil, que dans la qualité des produits que nous proposons.



Pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, et faire face à un marché qui évolue très vite, nous nous appuyons sur un plan de croissance ayant pour objectif de pérenniser notre entreprise.

### PRÉSERVER NOTRE INDÉPENDANCE.

C'est la valeur fondamentale de notre action ! Elle est garante de notre agilité, de notre réactivité et de notre liberté, et nous permet d'agir, chaque jour, pour une autre Bio.

### POURSUIVRE L'EXPANSION DE NOTRE PARC DE MAGASINS.

Afin de rendre la Bio toujours plus accessible, au plus grand nombre.

### ÊTRE EXEMPLAIRE SUR LA QUALITÉ DES PRODUITS DE NOTRE MARQUE.

Depuis plus de 70 ans, notre expertise a permis la création d'une offre unique en termes d'exigence, de rigueur et de contrôles. Nous avons choisi d'aller encore plus loin que les normes en vigueur : cahiers des charges renforcés, obligations accrues pour nos partenaires, critères d'analyses multipliés... La recherche d'une Bio d'excellence est au cœur de tout !

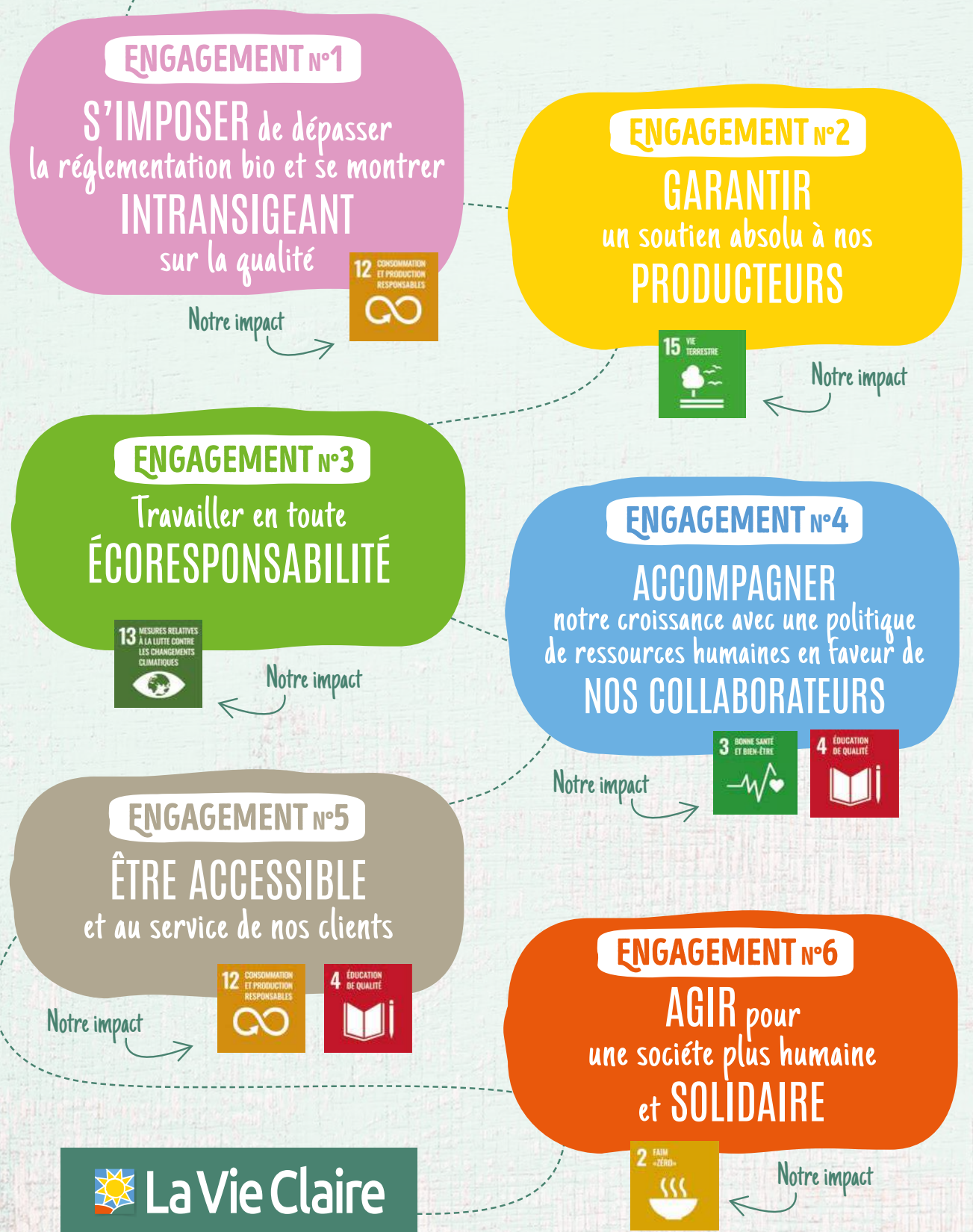
## UNE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations Unies. Ils sont un appel à l'action de tous les pays pour agir face aux enjeux mondiaux du développement durable. La réalisation des ODD repose sur une mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire : État, collectivités territoriales, associations, chercheurs, citoyens, syndicats... et bien sûr entreprises. Solidaires de cette démarche, nous avons identifié les 7 ODD prioritaires pour La Vie Claire. Ne pas agir seul et placer l'éthique au cœur de nos relations est à la base de chacune de nos activités. L'ODD 17 constitue donc le socle de nos engagements.



Le socle de nos engagements

## NOTRE INDÉPENDANCE NOUS PERMET DE NOUS ENGAGER EN TOUTE LIBERTÉ



## ENGAGEMENT N°1

S'IMPOSER de dépasser  
la réglementation bio et se montrer  
INTRANSIGEANT  
sur la qualité



## POURQUOI C'EST IMPORTANT

Chez La Vie Claire, nous nous sommes fixés une priorité absolue : garantir la qualité nutritionnelle, biologique et gustative de nos produits. Pour y parvenir, nous avons engagé une démarche qualité qui va au-delà des normes de l'Agriculture Biologique actuellement en vigueur en France et dans l'Union Européenne. Garantir ce haut niveau de sécurité participe également à fiabiliser les filières de production et de transformation biologiques.

| ALIMENTAIRE                                                                                                     |                                       | RÈGLEMENTATION BIO                                                                                                  | CAHIER DES CHARGES LA VIE CLAIRE |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| TAUX DE PESTICIDES<br>(résidus de pesticides de synthèse et engrais chimiques en cas de contamination fortuite) |                                       | PAS DE SEUIL DÉFINI                                                                                                 | < 0,02 MG/KG                     |
| PBO<br>(pipéronyl butoxide)                                                                                     |                                       | AUTORISÉ COMME SYNERGISANT POUR<br>LES PESTICIDES NATURELS COMME LE PYRÈTHRE*<br><small>*En UE, hors France</small> | < 0,07 MG/KG                     |
| OGM                                                                                                             |                                       | < 0,9 %                                                                                                             | < 0,1 % (minimum détectable)     |
| COSMÉTIQUE                                                                                                      | CAHIER DES CHARGES<br>LABEL COSMÉBIO® | CAHIER DES CHARGES<br>LABEL COSMOS ORGANIC®                                                                         | CAHIER DES CHARGES LA VIE CLAIRE |
| INGRÉDIENTS D'ORIGINE NATURELLE                                                                                 | 95% minimum                           | 95% minimum                                                                                                         | 98% minimum                      |
| INGRÉDIENTS ISSUS DE<br>L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR<br>LE TOTAL DES INGRÉDIENTS                                | 10%                                   | 20% pour les produits non rincés<br>10% pour les produits à rincer                                                  | 20%                              |
| INGRÉDIENTS VÉGÉTAUX ISSUS<br>DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE                                                       | 95%                                   | 95% sur l'ensemble des<br>ingrédients pouvant être bio<br>(végétaux, cire d'abeille, lait ...)                      | 97 %                             |



## NOS GARANTIES UNE QUALITÉ CERTIFIÉE

Labellisés « Agriculture Biologique », les produits La Vie Claire issus d'exploitations agricoles sont contrôlés par des organismes certificateurs comme ECOCERT® : ce label garantit un mode de culture sans utilisation de pesticides de synthèse, ni engrais chimiques. Nous proposons aussi des produits bio labellisés Demeter, cultivés en biodynamie. Enfin, les produits hors agriculture, les produits d'entretien ou de cosmétique, sont soumis aux certifications les plus strictes : Cosmébio®, Cosmos Organic, Ecodétermes, Nature et Progrès...



## LÀ OÙ ON VA PLUS LOIN

Et pour être sûrs de la qualité de nos produits, nous réalisons de nombreuses analyses complémentaires ciblées selon les produits :

- Analyses nutritionnelles
- Dosage de mycotoxines : toxines sécrétées par les champignons dans les produits céréaliers, fruits secs, cafés...
- Dosage du gluten et du lactose
- Analyses spécifiques sur nos miels : authenticité, absence de chauffage, origine florale et géographique...
- Absence de métaux lourds : plomb, cadmium, mercure, arsenic et de polluants comme la dioxine ou le furane

## PAS DE COMPROMIS SUR L'EXIGENCE

En cas de dépassement des seuils que nous nous sommes fixés, par exemple lors d'une contamination fortuite (par le sol ou l'air), nous nous engageons à retirer tous les produits de nos rayons. C'est notre garantie ultime. Bien entendu, des contrôles s'appliquent également aux fruits et légumes frais, et plus particulièrement aux références d'origine étrangère.



## S'ENGAGER MUTUELLEMENT AVEC NOS FOURNISSEURS DANS L'AMÉLIORATION CONTINUE

La Vie Claire fait un pas de plus pour le bien-être animal et soutient les fournisseurs engagés dans cette même démarche. En veille sur des méthodes toujours plus innovantes, La Vie Claire se positionne en tant que garante d'une amélioration continue. Ainsi, à la suite de plusieurs années d'échanges, de challenges et de co-construction avec nos fournisseurs, nous sommes fiers d'avoir identifié, en 2020, une nouvelle méthode de sexage des œufs moins intrusive et plus respectueuse du bien-être animal. Le travail engagé cette année se poursuit en 2021 et nous permettra de faire évoluer notre offre d'œufs sur les prochaines années.



## ZOOM sur...

### NOTRE CELLULE INNOVATION

L'innovation pour des produits toujours plus engagés, responsables, gourmands et nutritifs.

La cellule innovation chez La Vie Claire, c'est la volonté d'encourager l'intelligence collective, au profit d'une offre produit plus saine, qui s'inscrit dans les enjeux de développement durable. Ouverte sur son écosystème, la cellule innovation est transversale sur les métiers de l'entreprise et en synergie avec le service RSE. Elle aide à ouvrir de nouveaux horizons et à garantir un processus d'innovation et d'expertise nutritionnelle pour des produits sains, éthiques et bons. Pour y parvenir, une seule recette : des méthodes de travail innovantes et ouvertes sur notre écosystème, mêlées à un esprit de partage et d'exigence.

« Mon travail, c'est de créer une dynamique innovante qui nous connecte à notre écosystème pour nous permettre d'aller toujours plus loin dans notre engagement auprès de nos consommateurs et de l'environnement. Mon ambition est d'aider l'entreprise à s'ouvrir davantage et à travailler non seulement sur le développement de produits responsables et différenciants, mais aussi d'impulser un état d'esprit toujours plus créatif et innovant sur des projets transverses qui font sens... »

Charline  
en charge de notre cellule innovation



## NOS RÉALISATIONS

### DES CAHIERS DES CHARGES SPÉCIFIQUES

#### NOS CONSERVES DE POISSON

Consciente des limites des labels existants et des enjeux soulevés par les spécialistes et ONG impliquées dans la préservation de la vie marine, La Vie Claire s'impose une fois encore de dépasser la réglementation et s'engage pour le respect des écosystèmes marins.

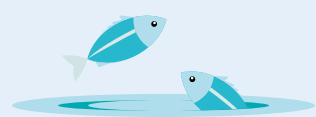
**L'OBJECTIF :** développer de manière éthique et transparente une gamme de conserves de poisson qui s'engage sur la traçabilité, jusqu'au nom du bateau. Nos équipes qualité et marketing ont élaboré un cahier des charges spécifique « Pêche responsable et durable », exigeant sur les critères de qualité et inclusif avec ses parties prenantes.

Développer des produits responsables, c'est aussi savoir se donner le temps nécessaire pour renforcer nos exigences comme le souligne Élodie Fournier, cheffe de produits sur les conserves de poisson. Rien n'est trop beau pour connecter l'homme à la mer.

« Après plus d'un an et demi de développement et en collaboration avec un expert du milieu de la pêche, nous avons mis au point des conserves de poisson conformes à nos exigences (organoleptiques et respect de notre cahier des charges de qualité strict). »

Élodie Fournier

Les engagements en vidéo



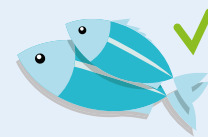
#### DES LIEUX DE PÊCHE CHOISIS AVEC SOIN

Les lieux de pêche sont sélectionnés selon l'état des stocks de poissons présents localement et l'impact global sur l'environnement. Nous ne commercialisons pas de poissons reconnus comme étant menacés en termes de ressource.



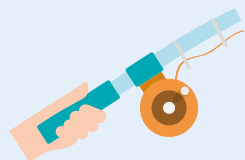
#### DES ZONES DE PÊCHE CERTIFIÉES

Les poissons sont pêchés dans des zones contrôlées par les autorités maritimes. La plupart des pêcheries sont certifiées MSC et/ou pavillon français.



#### UNE QUALITÉ DU POISSON CONTRÔLÉE

Une authentification des espèces pêchées et un contrôle de leur histamine\* sont effectués régulièrement. Et comme pour nos 2 000 produits de marque La Vie Claire, nous pratiquons des tests organoleptiques et refusons l'utilisation de pesticides de synthèse. \*Allergène



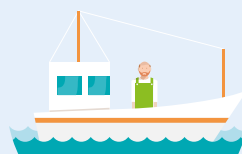
#### NON AUX MÉTHODES DE PÊCHE NON RESPECTUEUSES

Nous interdisons les méthodes de pêche non sélectives et abusives comme la pêche électrique ou les dispositifs de concentration de poissons (DCP).



#### OUI AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Nos partenaires s'engagent à mettre en place de bonnes pratiques pour réduire le niveau de souffrance des poissons.



#### NOS EXIGENCES SONT AUSSI SOCIALES

Nous nous assurons que nos partenaires offrent toutes les garanties en matière de sécurité à bord des bateaux et de rémunération des pêcheurs.

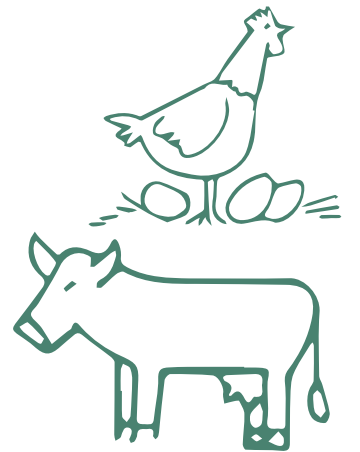
## UNE CO-CONSTRUCTION AVEC NOS PARTENAIRES EN FAVEUR DE LA CAUSE ANIMALE

### DES ÉLEVEURS ENGAGÉS

La Vie Claire s'entoure de fournisseurs de confiance, engagés autour des valeurs du modèle coopératif agricole, respectueux de la nature et des animaux.

Ensemble, animés par le progrès, nous soutenons les exploitations bio et accompagnons celles de demain en valorisant tous les maillons de nos filières. Des producteurs de matières premières, aux éleveurs, jusqu'à la disponibilité des produits dans nos magasins.

La Vie Claire est fière de pouvoir compter sur des fournisseurs historiques avec qui elle a su tisser des liens forts qui perdurent dans le temps.



### NOTRE GAMME DE VOLAILLES

Engagée à travers une Convention de partenariat durable avec un groupement d'éleveurs bio, La Vie Claire commercialise des volailles issues d'une **filiale éthique, responsable et française**. Chaque étape du mode de production relève d'engagements forts de nos éleveurs partenaires :

- Une alimentation 100% Bio et une santé maîtrisée grâce à des soins homéopathiques, pour une qualité d'élevage optimale.
- Une densité de volailles contrôlée ainsi qu'un accès libre aux prairies et aux perchoirs dans les poulaillers, pour le respect du bien-être animal.
- Des contrats de partenariats durables avec les éleveurs pour pérenniser la filière.

## CHIFFRES CLÉS :

En 2020,

**3000 ANALYSES EFFECTUÉES**

PAR DES LABORATOIRES  
EXPERTS INDÉPENDANTS

**99% DE PRODUITS CERTIFIÉS\***

DANS L'ENSEMBLE DE L'OFFRE LA VIE CLAIRE  
(99% EN 2019)

\*respectant le cahier des charges Bio

**223 NOUVEAUX PRODUITS LA VIE CLAIRE**

DÉVELOPPÉS ET ISSUS DE NOTRE DÉMARCHE  
D'INNOVATION, DE QUALITÉ ET EN COLLABORATION  
AVEC NOTRE CHAÎNE DE PARTENAIRES  
(152 EN 2019)



## ENGAGEMENT N°2

# GARANTIR un soutien absolu à nos PRODUCTEURS



## POURQUOI C'EST IMPORTANT

Chez La Vie Claire, la dimension humaine est au cœur de nos convictions. Elle est essentielle pour établir un rapport de confiance avec nos producteurs et nos fournisseurs. Engagés dans des relations co-construites et équitables, nous développons avec eux des partenariats de long terme, basés sur la bienveillance, la fidélité et le respect.

## LÀ OÙ ON VA PLUS LOIN

L'objectif est de permettre à chacun de grandir de façon durable et de participer, tous ensemble, à l'essor des filières biologiques.

### COMMENT ?

Par un engagement quotidien et plusieurs actions concrètes :

- **Garantir des prix justes** à nos partenaires, pour une relation toujours équitable
- **Fixer des standards intransigeants** en matière de qualité sanitaire et nutritionnelle
- **Accompagner les conversions en Agriculture Biologique**, avec un volume d'achats garanti, à un prix contractualisé et évolutif en fonction du coût de la vie et des variations de charges
- **Soutenir le développement** et la diversification des activités, afin de pérenniser les volumes de production et de fabrication
- **Se montrer solidaires** en soutenant nos partenaires en cas de coups durs

## NOS GARANTIES

### UNE DÉMARCHE D'ACHATS RESPONSABLES

**Proximité, fidélité et solidarité** sont des valeurs fortes autour desquelles nous avons construit des partenariats de long terme. Nous travaillons depuis plus de 10 ans pour 112 fournisseurs, 20 ans pour 40 d'entre eux et plus de 30 ans pour 3 d'entre eux.

Pour formaliser ces exigences et garantir ce terrain de confiance mutuelle, La Vie Claire s'est engagée dans **une démarche d'Achats Responsables**. La sélection des fournisseurs, se fait en fonction de leurs pratiques éthiques, de leur engagement dans une politique de RSE ou démarche environnementale. Nous les rencontrons régulièrement, les auditons et les évaluons sur ces mêmes critères de RSE.

## UNE POLITIQUE FRUITS ET LÉGUMES QUI PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DES TISSUS AGRICOLES LOCAUX

L'un des premiers sujets sur lequel nous partageons nos convictions avec nos producteurs, c'est la notion de saisonnalité des récoltes. Promouvoir une consommation responsable en fonction de ce que la nature nous offre et sans la forcer, fait partie de notre héritage. Nous proposons exclusivement des produits de saison, avec en moyenne 140 références de fruits et légumes bio, cultivés selon un cahier des charges strict et spécifique à La Vie Claire. Nous avons le souci des équilibres écologiques et nous voulons le transmettre. C'est pourquoi nous suspendons la commercialisation de tomates, de poivrons, d'aubergines ou de courgettes en hiver.

Par ailleurs, pour participer au développement des tissus agricoles locaux, chaque magasin La Vie Claire est libre de choisir, en toute indépendance, ses producteurs régionaux, à condition évidemment qu'ils respectent notre cahier des charges allant au-delà de celui de l'Agriculture Biologique.

## DES PRODUITS LOCAUX DANS NOS MAGASINS

Nouer des partenariats avec des producteurs locaux au savoir-faire unique est la simple expression de nos engagements historiques : renforcer le lien entre nos consommateurs et les producteurs, privilégier la production française, respecter l'environnement en limitant les déplacements sont les enjeux qui nous poussent à accroître la part du local dans nos rayons.



## SOUTENIR DES FILIÈRES AGRICOLLES DURABLES

Parce que nous sommes convaincus que la création de filières agricoles est une vraie solution pour établir un cercle de production vertueux et soutenir une agriculture résiliente face aux changements climatiques en cours et à venir, nous sommes engagés dans plusieurs filières agricoles françaises.

## LA FILIÈRE AGRICOLE AUTOUR DE 3 AXES

### SOLIDARITÉ

Favoriser le regroupement de différents acteurs sur des circuits courts afin de mieux défendre leurs intérêts.

### ÉCONOMIE

Favoriser le développement de structures pérennes localement, assurer un prix stable et un revenu décent à chaque acteur.

### ENVIRONNEMENT

Développer des pratiques qui respectent l'environnement et le cycle du vivant.

## CHIFFRES CLÉS : En 2020,

**85%** DE PRODUCTEURS  
PARTENAIRES  
FRANÇAIS  
(83% EN 2019)

**31%** DE PRODUCTEURS DE  
FRUITS ET LÉGUMES  
BASÉS EN AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
(27% EN 2019)

**46** FOURNISSEURS  
LA VIE CLAIRE  
BASÉS EN AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
(43 EN 2019)

**82** RÉFÉRENCES  
EN CONVERSION  
(67 EN 2019)

**86** FOURNISSEURS LOCAUX  
DANS NOS MAGASINS  
LA VIE CLAIRE  
(À MOINS DE 150 KM DE  
NOS MAGASINS)



## NOS RÉALISATIONS



### GRAINES DE LYON : LES 1<sup>ERS</sup> PRODUITS ARRIVÉS EN MAGASIN

Fin 2020, les 1<sup>ers</sup> produits issus de la filière Graines de Lyon ont fait leur entrée dans nos magasins de la région lyonnaise. Les premiers kilos de farines, de lentilles et les premiers litres d'huiles qui arriveront en septembre sous la marque Graines de Lyon ont fait la fierté de leurs producteurs. Un 1<sup>er</sup> pas qui a nécessité 3 années de patience : le temps de la conversion en bio des champs de nos agriculteurs partenaires engagés à nos côtés dans la filière Graines de Lyon.



**Bertrand,**  
notre producteur  
céréaliériste à  
Rillieux-la-Pape

« Nous étions un groupe d'agriculteurs animés par une envie commune de nous convertir en Agriculture Biologique. L'idée première était de sortir du schéma agricole « standard » pour

regagner de la maîtrise sur nos exploitations et proposer une voie nouvelle.

Lorsque nous leur avons fait part de notre idée d'installer une filière agricole en région lyonnaise, La Vie Claire a su répondre présente pour cette nouvelle aventure !

Nous partions de zéro en production bio ! C'était donc un sacré défi dans lequel nous nous lançons (et stressant !). Cette filière a permis de rassurer les producteurs de Graines de Lyon en favorisant ainsi les investissements nécessaires pour garantir la réussite de cette conversion.

En agriculture, les investissements sont coûteux et de long terme. Grâce à Graines de Lyon, nous avons pu réfléchir et avancer conjointement sur l'évolution de nos pratiques au sein de nos exploitations.

J'ai souvent pour habitude de dire cette phrase : Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Elle décrit parfaitement l'esprit filière ! »



**Anne-Sophie,**  
notre responsable  
pôle épicerie

« La patience est mère de toutes les vertus » !

« Lorsque l'on travaille sur la mise en place d'une filière agricole, cette phrase prend tout son sens, il faut savoir être patient ! Graines de Lyon est un projet d'avenir et plein de sens pour La Vie Claire, mais sa mise en place représente un travail de longue haleine. Il a fallu avant tout comprendre les contraintes et le calendrier de chacun des acteurs. Nous avons dû construire la confiance, le dialogue et attendre que la conversion des terres en bio se fasse. Heureusement, l'écoute, la bienveillance et la passion de nos métiers ont été les maîtres-mots de nos échanges. »



### POUR SUIVRE NOTRE INVESTISSEMENT DANS NOTRE FILIÈRE GRAINES DE GASCOGNE

En 2017, nous vous parlions de la mise en place de notre filière de Graines de Gascogne.

Après 2 années de travail, nous vous proposons notre première gamme de lentilles vertes et de lin brun, ensuite rejointe par le lin doré en 2018.

Récemment, notre producteur a souhaité aller encore plus loin en investissant dans une ensacheuse. Une machine coûteuse mais nécessaire pour assurer la continuité de la démarche de traçabilité. C'est donc tout naturellement que La Vie Claire a soutenu son partenaire dans cet investissement à long terme.



**Nicolas**  
notre producteur  
Graines de  
Gascogne

« Auparavant, la mise en sachet se faisait par une entreprise tierce dans la vallée du Rhône. Cet investissement va nous permettre d'internaliser et de relocaliser l'étape de conditionnement.

Outre le transport qui est supprimé (et allège donc le bilan carbone de nos sachets), l'enjeu est aussi sur notre traçabilité garantie Sans Gluten qui n'était pas possible avec notre conditionneur externe non certifié. »

Investir dans une filière, c'est aussi se permettre d'aller plus loin avec les acteurs qui la composent, renforcer nos exigences pour des emballages plus responsables.

Nicolas Meliet notre producteur précise :

« L'investissement dans une ensacheuse est un pari sur l'avenir et c'était justement l'occasion de nous poser la question de nos emballages. Nous en avons profité pour les repenser car nous essayons sans cesse d'être plus responsables et ce, à tous les niveaux de notre production ! »

**Nicolas**  
notre producteur  
Graines de Gascogne



## ENGAGEMENT N°3

# Travailler en toute ÉCORESPONSABILITÉ



Chez La Vie Claire, on s'inscrit naturellement dans une démarche écoresponsable globale : réduction de notre consommation énergétique, utilisation de matériaux durables et respect des ressources naturelles.

La Vie Claire encourage et prône les valeurs de l'économie circulaire afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, ainsi que pour la promotion d'une alimentation responsable, équitable et durable.



## 1 INNOVER DE FAÇON ÉCOCONÇUE

Depuis 2019, La Vie Claire est engagée dans un projet d'écoconception soutenue par l'Ademe. Une démarche d'innovation basée sur l'analyse du cycle de vie afin de permettre de réduire l'impact environnemental du produit conçu. Ce projet collaboratif permet aux équipes qui conçoivent les produits La Vie Claire de s'approprier les codes de l'écoconception, de disposer d'outils, de process et de formations pour améliorer ensuite la performance environnementale de nos produits.



## 2 TENDRE VERS DES PRODUITS ÉCOCONÇUS : LE DÉFI DE L'EMBALLAGE

La Vie Claire lutte contre les déchets plastiques en augmentant chaque année son offre de produits en vrac. Aujourd'hui, c'est plus de 163 références qui sont proposées en vrac dans nos magasins. Nos sachets vrac ont aussi fait l'objet d'un travail d'écoconception.

En 2020, nous avons équipé 44 magasins La Vie Claire de distributeurs de vrac de produits d'entretien liquides pour inciter à la consigne et au réemploi des emballages.

À ces efforts d'amélioration continue, s'ajoutent des bonnes pratiques renforcées, comme l'obligation d'apposer des consignes de tri claires sur tous ses emballages produits.

Soucieux d'accompagner nos consommateurs, nous ajoutons des encarts pédagogiques qui précisent comment bien trier nos emballages.



## 6 POUR QU'AUCUN PRODUIT NE DEVienne « DÉCHET »

Tous nos magasins intégrés luttent, à leur échelle, contre le gaspillage alimentaire. Nous utilisons les applications 0 déchet existantes pour proposer des paniers d'inventus à prix réduits aux consommateurs. En 2020, plus de 47 101 paniers anti-gaspi ont été sauvés. Une belle initiative pour tendre vers le zéro déchet : nous évitons ainsi 26 tonnes de déchets.

## 5 S'ÉQUIPER DURABLEMENT

Nos convictions environnementales se retrouvent aussi dans notre nouvelle génération de magasins écoconçus, aménagés et équipés pour réduire les consommations d'énergie. La Vie Claire mise sur du mobilier et des espaces repensés, en adéquation avec une démarche écoresponsable : peintures dépolluantes et sans solvant, mobilier en bois français et certifié PEFC, frigos fermés, détecteurs de mouvement, éclairages basse consommation, contrats d'électricité renouvelable et des nouvelles installations frigorifiques utilisant du CO2 pour certains de nos points de vente.

## 4 OPTIMISER LE TRANSPORT

Nous choisissons des transporteurs engagés dans une démarche de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone, comme STEF-TFE. Engagé dans le programme Fret 21 et labellisé Objectif CO2, notre principal transporteur garantit une flotte de camions récents adaptée aux dernières normes Euro VI, une optimisation des flux de transports et des conducteurs formés à l'éco-conduite. En privilégiant les producteurs locaux, nous avons aussi réduit, de façon conséquente, le transport des marchandises.

## 1. INNOVATION

## 2. PRODUITS

## 3. SIÈGE & ENTREPÔT

## 4. TRANSPORT

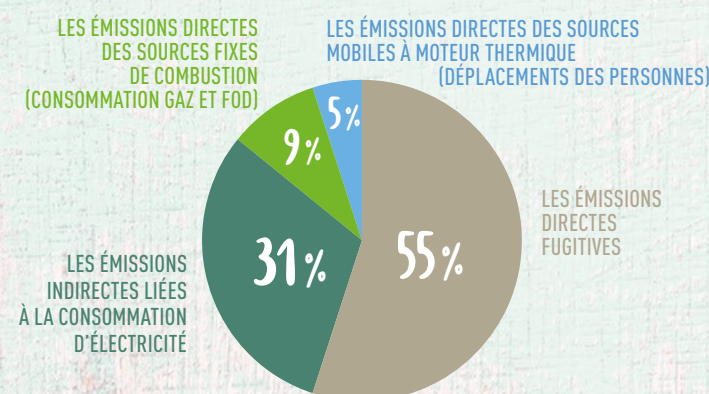
## 5. MAGASINS

## 6. FIN DE VIE

La Vie Claire

# UNE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

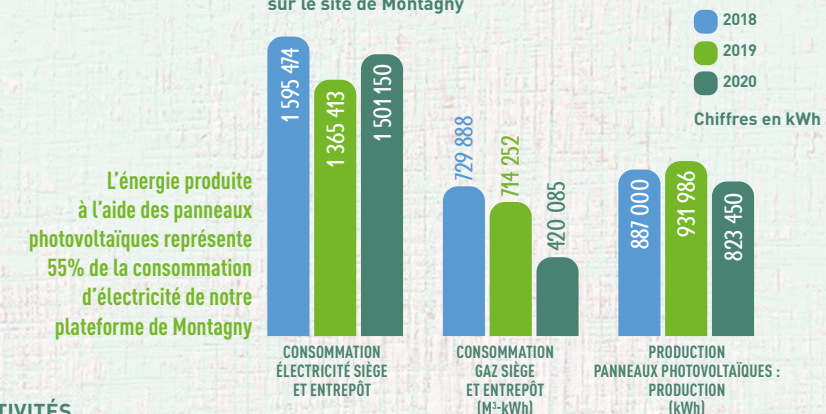
## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE GÉNÉRÉES PAR NOS ACTIVITÉS



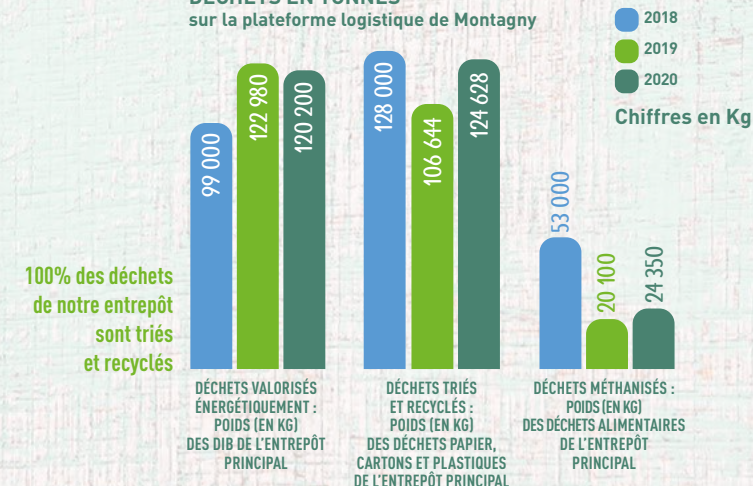
Gain énergétique de 22% grâce à notre concept de magasin écoconçu (par rapport aux anciens magasins)

Données bilan carbone 2017. (Un bilan carbone est en cours de réalisation sur les données 2020)

## CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ÉNERGIE sur le site de Montagny



## DÉCHETS EN TONNES sur la plateforme logistique de Montagny



100% des déchets de notre entrepôt sont triés et recyclés



## ENGAGEMENT N°4

# ACCOMPAGNER notre croissance avec une politique de ressources humaines en faveur de NOS COLLABORATEURS



## CULTIVER LES TALENTS

### INVESTIR DANS NOS COLLABORATEURS VIA LA FORMATION

Un collaborateur au sein de La Vie Claire bénéficie d'une formation continue tout au long de sa carrière, du management, aux gestes et postures, à l'échauffement avant prise de poste ou des remises à niveau liées aux évolutions technologiques. La Vie Claire propose des formations pour tous les postes, mais aussi des formations spécifiques telles que : des formations en nutrition, en naturopathie, en accueil et accompagnement des clients ou encore en recrutement sans discrimination.

En 2020,

- 4 306 heures de formation dans l'année\* (24 750 heures en 2019)
- 23% de collaborateurs formés dans l'année\* (53% en 2019)

\*En raison du contexte Covid certaines de nos formations en présentiel n'ont pas pu se tenir en 2020, elles seront reprogrammées sur 2021.



Nous plaçons les femmes et hommes de La Vie Claire au cœur de notre développement et de nos succès. Pour offrir à nos collaborateurs toutes les opportunités qu'ils méritent et assurer notre développement, nous avons mis en place une démarche de management des ressources humaines où le recrutement, la formation, l'évolution des compétences, la qualité de vie au travail et la fidélisation de nos équipes sont nos priorités :

**78 POSTES CRÉÉS EN 2020** (ETP)  
(108 EN 2019)

### UNE MOBILISATION POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Nos métiers sont ouverts à tous, dans la mesure où les compétences, la volonté d'évoluer et le savoir-être des candidats répondent aux exigences du poste. Une procédure et une grille générique ont été mises en place pour garantir un recrutement le plus transparent possible.

En plaçant la diversité au cœur de notre stratégie, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir sur notre créativité et sur notre compétitivité.

Pour garantir ce droit, nous avons mis en place une Charte de non-discrimination en 2020.



### DÉVELOPPER L'ALTERNANCE

Le pari gagnant-gagnant de l'alternance, nous permet d'investir dans la formation de nouveaux salariés pour adapter leurs compétences à nos métiers.

Depuis mars 2020, la crise sanitaire a bouleversé le travail des apprentis. Notre politique RH a donc fortement encouragé le recours à l'alternance pour soutenir l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

### NOTRE VISION DE L'ALTERNANCE ?

La fidélisation d'alternants est gérée comme une pré-embauche. Ainsi en 2020, tous les alternants du siège ont été embauchés en CDI.



La Vie Claire est accréditée ChooseMy Company - HappyIndex® Trainees, le label qui récompense les organisations où les étudiants sont les plus motivés et heureux.

## GARANTIR UN ENVIRONNEMENT ÉQUILIBRÉ ET INCLUSIF

### LA QUESTION DU HANDICAP EN ENTREPRISE

Notre enjeu ? Faire changer le regard sur le handicap. Nous effectuons des campagnes de sensibilisation au handicap afin d'informer et de sensibiliser tous les collaborateurs aux enjeux de l'intégration positive du handicap en entreprise. Résultats ? En 2020, 7 collaborateurs se sont déclarés en situation de handicap et ont pu bénéficier d'un accompagnement plus favorable à leur qualité de vie au travail. Nous travaillons également avec 10 fournisseurs ESAT qui fabriquent les produits à la marque La Vie Claire.

### ACTIONS EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ DANS L'ENTREPRISE

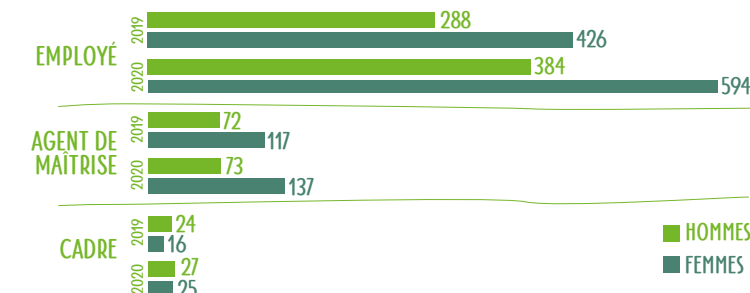
Nous avons mis en place des actions pour protéger les publics potentiellement discriminés comme les personnes en situation de handicap, les minorités visibles, les jeunes, les seniors, et tout public victime de discriminations.

- Formation aux enjeux et valeurs de la diversité en entreprise pour tous nos directeurs de service, recruteurs, collaborateurs RH, managers et les représentants du personnel.

- Recrutements sans CV grâce à la méthode de recrutement par simulation. Parmi les candidats on trouve des demandeurs éligibles au dispositif Emploi Franc (venant de quartiers prioritaires).
- La Vie Claire est Signataire de la Charte des 1000, lancée par La Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi et la Métropole de Lyon. Elle réunit 1000 entreprises engagées pour l'insertion et l'emploi.

**61% DE FEMMES PARMİ NOS EFFECTIFS**  
AU 31 DÉCEMBRE 2020

RÉPARTITION FEMMES/HOMMES PAR MÉTIER CHEZ LA VIE CLAIRE



## NOS COLLABORATEURS AU CENTRE DE L'ENTREPRISE

### DES AVANTAGES POUR NOS ÉQUIPES

Pour permettre à nos collaborateurs, d'avoir accès facilement à une consommation biologique, ils bénéficient de 30% de remise sur les prix en magasin.

Pour soutenir les parents, nous avons mis en place un partenariat avec une crèche inter-entreprises. Financée à 50% par La Vie Claire et située près de notre site de Montagny, elle permet aux jeunes parents de reprendre leur emploi, tout en restant proches de leur enfant. La crèche dispose également de places d'urgence pour répondre aux imprévus des parents.

### LA SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ

Afin de poursuivre notre politique de Santé et Sécurité au travail, nous développons une politique interne en Hygiène Sécurité Environnement qui nous a permis de progresser sur les thèmes suivants : analyse et diminution des risques d'accidents du

travail, sensibilisation et formation des collaborateurs à la sécurité au travail, intégration du risque Covid-19, etc.

- 59 accidents de travail (avec arrêt de travail)
- Taux de fréquence = 36 (en jours ouvrés)
- Taux de gravité = 1.15 (en jours ouvrés)
- Nous avons réduit de 22% le nombre d'accidents du travail par rapport à 2019

Les salariés du Groupe ne sont pas exposés à des facteurs de risques professionnels tels que des contraintes physiques marquées, un environnement physique agressif, des rythmes de travail de nuit, alternants ou répétitifs.

### UNE ENTREPRISE QUI APPARTIENT AUSSI À SES SALARIÉS

Depuis 2010, le capital social de La Vie Claire est ouvert aux salariés. En 2020, 240 salariés détenaient 195 202 actions de l'entreprise. Par ailleurs, depuis 2016, les collaborateurs peuvent également profiter d'une décote à l'achat de l'action.

### UN INTÉRESSSEMENT ET UNE PARTICIPATION AUX RÉSULTATS

Parce que nos collaborateurs sont acteurs de nos réussites, un intéressement est versé chaque année à l'ensemble des salariés justifiant de 3 mois d'ancienneté en CDI. Cet intéressement est très fortement majoré pour des résultats supérieurs au budget. Nos collaborateurs bénéficient également d'un contrat de participation. En accord avec la direction et les élus du CSE, nos placements ont été transférés sur des fonds responsables (ISR\*), autrement dit, qui soutiennent des entreprises plus éthiques.

\*Investissement Socialement Responsable : l'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental, en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Le label ISR, attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants, constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable.

**CHIFFRES CLÉS :**  
En 2020,

**1240 COLLABORATEURS EN EFFECTIF TOTAL**  
DONT 992 EN ETP  
(1 129 dont 943 en ETP en 2019)

**174 PERSONNES ONT ÉTÉ PROMUES DANS UNE CATÉGORIE SUPÉRIEURE** (95 en 2019)

**32 ANS DE MOYENNE D'ÂGE**

**+83% DE PROMOTIONS**  
VERSUS 2019

## GARDER LE LIEN MALGRÉ LA CRISE

Notre activité a perduré durant la période de confinement. Cela nous a permis de maintenir les emplois et les salaires de tous nos collaborateurs. Notre entreprise a su s'adapter :

- Fourniture immédiate de matériel de protection
- Mise en place de conditions de travail adaptées avec un support RH poussé (accompagnement au télétravail, cellule d'écoute psychologique)
- Évolution de nos formations en présentiel par un dispositif de e-learning

Enfin, nous avons pris la décision d'octroyer une prime exceptionnelle à tous nos collaborateurs pour les remercier pour leur engagement.

## ENGAGEMENT N°5

# ÊTRE ACCESSIBLE et au service de nos clients



## POURQUOI C'EST IMPORTANT

### RETOUR SUR LE COMBAT D'HENRI-CHARLES GEFFROY, FONDATEUR DE LA VIE CLAIRE

Afin de partager ses méthodes d'alimentation saine, Henri-Charles Geffroy crée le journal La Vie Claire en août 1946. Face au succès rencontré et à la demande de ses lecteurs, il décide de développer et de commercialiser des aliments en phase avec les normes recommandées dans sa revue. En mars 1948, la marque La Vie Claire voit le jour avec l'ouverture de la première coopérative et le lancement des premiers produits estampillés de la marque. La Vie Claire a toujours eu à cœur de perpétuer cet héritage et nous en avons fait notre vocation : celle de rendre accessible au plus grand nombre une alimentation bio, saine et respectueuse de la nature.

repas ou en grignotage, que l'on soit au début ou à la fin du mois ! Nous sélectionnons avec notre exigence habituelle 75 références du quotidien pour composer une gamme de Petits Prix Bio de La Vie Claire. Et parce que nous sommes indépendants, nous avons la liberté de fixer des prix justes pour tous : pour nos clients et aussi pour nos producteurs. Nous mettons également en place, chaque mois, une sélection de produits en promotion pour s'adapter à chaque budget.

### LA TRANSMISSION DE NOS SAVOIRS

Rendre accessible la Bio, c'est aussi transmettre notre expertise et nos savoirs. Le partage et la pédagogie font partie intégrante de l'ADN de La Vie Claire. Tous nos collaborateurs en magasin sont formés en nutrition et en naturopathie afin d'offrir la plus grande qualité de conseil à nos clients. Nos vendeurs et

responsables peuvent ainsi apporter des réponses sur des sujets aussi divers que la nutrition, les allergies, les huiles essentielles, les petits maux du quotidien... En 2020, malgré la crise Covid-19, ce sont plus de 1 405,5 heures de formation en nutrition et naturopathie qui ont été dispensées, afin de toujours mieux informer et conseiller nos clients sur l'utilisation de nos produits.

## LÀ OÙ ON VA PLUS LOIN

C'est pour cette raison que nous mettons régulièrement à votre disposition des guides, des livrets et des dépliants sur nos produits car nous pensons qu'il est indispensable de garder le lien, de vous informer de nos choix, toujours en toute transparence !

### LES LIVRETS ABORDENT DES SUJETS DE SOCIÉTÉ



## ZOOM sur ... SUPPORTS PÉDAGOGIQUES DISTRIBUÉS EN MAGASIN « L'ART DE VIVRE BIO »

En 2020, nous avons lancé la nouvelle version de La Bio Indépendante, notre magazine consommateurs qui comporte 4 numéros par an.

En tant qu'acteur majeur de la Bio, nous pensons qu'il est de notre devoir de sensibiliser à la transition écologique. Un long chemin reste à parcourir mais c'est en partageant nos savoirs et en nous nourrissant des retours de nos parties prenantes que nous apportons chacun notre pierre à l'édifice. Ces magazines reprennent aussi bien des sujets de société, que des informations sur nos producteurs, des idées de recettes et de Do It Yourself, mais également des conseils en naturopathie et pour le bien-être.



Découvrez  
nos DIY

## APPORTER UNE PROXIMITÉ DE TOUS LES INSTANTS... MÊME À DISTANCE

Malgré la crise sanitaire de 2020 et les périodes de confinement qui ont renforcé le sentiment d'isolement, notre envie de partage nous a permis de nous adapter. Cette époque a été l'occasion de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux. Ainsi, La Vie Claire reste à l'écoute de ses consommateurs qui peuvent toujours joindre directement notre service qualité par téléphone et poser des questions sur les réseaux sociaux. Partage de recettes, de tutoriels, de conseils en naturopathie, de contenu sur le zéro déchet, de sensibilisation aux écogestes... La Vie Claire est digitale, actuelle et résolument engagée à partager son art de vivre bio.



Découvrez  
nos DIY

## NOS GARANTIES

CHEZ LA VIE CLAIRE, RENDRE LA BIO ACCESSIBLE À TOUS EST UN ENGAGEMENT QUI S'EXPRIME À PLUSIEURS NIVEAUX.

### UNE ENSEIGNE DE PROXIMITÉ

Située au plus près des clients, La Vie Claire se déploie au travers de 379 magasins, répartis sur l'ensemble du territoire national : des grandes villes et leur périphérie jusqu'aux zones plus rurales. Un maillage territorial à taille humaine puisque les magasins ne dépassent pas 500 m². Par souhait de préserver la relation de proximité avec leurs clients, nos magasins maintiennent l'équilibre entre une superficie à taille humaine et une belle variété de produits. Chez La Vie Claire, nos clients peuvent, en effet, trouver l'ensemble de leurs produits tout en créant une relation privilégiée avec nos vendeurs.

### AU CŒUR DE NOTRE OFFRE, UNE GAMME DE PETITS PRIX BIO

Parce que nous pensons qu'il est de notre responsabilité de permettre à nos clients de manger bio tous les jours, à chaque



## NOS RÉALISATIONS

4 NUMÉROS DE  
LA BIO INDÉPENDANTE

RÉSEAUX SOCIAUX :

f 169k ABONNÉS SUR  
FACEBOOK

ig 60k ABONNÉS SUR  
INSTAGRAM

45% DE NOTORIÉTÉ SPONTANÉE  
(39% en 2019), soit +6 points

75% DE CLIENTS SATISFAITS  
DES RÉPONSES APPORTÉES PAR LE SERVICE  
CONSOMMATEURS (76% en 2019)



Découvrez  
nos DIY

## ENGAGEMENT N°6

**AGIR** pour  
une société plus humaine  
et **SOLIDAIRE**



## POURQUOI C'EST IMPORTANT

Conscients de notre rôle à jouer pour accompagner l'évolution de notre société et participer à l'amélioration de la vie quotidienne de chacun, La Vie Claire s'engage, depuis plusieurs années en faveur de grandes causes sociétales.

### NOUS FAISONS DON DE NOS PRODUITS

Grâce à l'implication et l'engagement des équipes logistiques, nous sommes fiers d'avoir réduit drastiquement le gaspillage alimentaire. Optimiser notre gestion des dates courtes ou dépassées de peu est notre priorité pour permettre, chaque semaine, de faire don de nos produits encore consommables à ceux qui sont dans le besoin. Nous faisons don de nos produits frais, d'épicerie, d'hygiène et droguerie aux associations qui luttent contre la précarité alimentaire.

EN 2020,  
CE SONT PLUS DE  
**941 485**  
REPAS QUI  
ONT PU ÊTRE  
DISTRIBUÉS



Bravo aux associations comme Oasis d'Amour, notre partenaire historique et aux banques alimentaires régionales qui œuvrent au quotidien pour distribuer ces repas. En plus de soutenir des associations engagées auprès de personnes exclues, nous limitons l'impact environnemental lié au traitement des déchets.

## NOS GARANTIES

Aide au plus démunis, actions sociales positives ou promotion de systèmes agricoles respectueux de l'environnement, La Vie Claire s'engage pour mettre en œuvre sa vision d'une société humaine et respectueuse de la nature. Des valeurs éthiques, qui constituent le terreau de notre fonctionnement d'entreprise.

## LÀ OÙ ON VA PLUS LOIN

### FONDS DE DOTATION

À travers le Fonds de Dotation La Vie Claire – Éric Pelen, nous accompagnons financièrement les entrepreneurs, les créateurs d'entreprise et les agriculteurs en conversion ou porteurs de projets.

Chaque année, le Fonds de Dotation récompense des projets innovants. Depuis 2016, 11 projets ont été récompensés. Cette année, en raison de la crise sanitaire cet événement a été reporté en 2021.

## NOS RÉALISATIONS

### LA CONTRE-OFFENSIVE DU SOLIDAIRE FRIDAY



### S'ENGAGER AUX CÔTÉS D'ENTREPRENEURS DU MONDE

Le 27 novembre 2020, lors du black Friday, La Vie Claire a souhaité prendre le contre-pied et partager un appel à une consommation et un monde plus responsable. Nous avons fait le choix de nous engager aux côtés de l'association d'Entrepreneurs du Monde. En cohérence avec nos valeurs nous avons souhaité financer la formation en cuisine écoresponsable et anti-gaspillage de 10 apprentis restaurateurs lyonnais en situation précaire afin qu'ils puissent lancer leur activité de restauration.

ENTREPRENEURS  
du Monde

### AIDER LES HABITANTS VICTIMES DE CATASTROPHES CLIMATIQUES

Les magasins La Vie Claire de Villeneuve-Loubet et Nice Nikia sont venus en aide aux sinistrés de Saint-Martin-Vésubie suite aux inondations qui ont touché l'arrière-pays niçois. 55 kg de bananes, 40 kg de pommes et 20 kg de raisin ont été distribués.



## LE SOUTIEN DE LA VIE CLAIRE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Active depuis le début de la crise sanitaire, La Vie Claire et son réseau de magasins se sont impliqués dans des actions de soutien destinées aux personnes les plus impactées par cette situation exceptionnelle. Quelques actions :

- **Des distributions de paniers repas** aux personnels soignants au plus fort du pic épidémique
- **Dons de produits** via la plateforme « Les confinés reconnaissants »
- **Dons de crèmes pour les mains et de chocolat** pour les soignants des Hospices Civils de Lyon, pour éviter le dessèchement de la peau lié au lavage intensif des mains
- **Ouverture de notre réseau de magasins à la distribution de produits éthiques solidaires** (comme Artisans du Monde) contraints de fermer leurs boutiques
- **Soutien aux producteurs de fruits et légumes, brasseurs et viticulteurs** en recherche de débouchés pour écouler leurs productions initialement destinées aux restaurateurs.



### CHIFFRES CLÉS :

**11 PROJETS SOUTENUS**  
PAR LE FONDS DE DOTATION  
LA VIE CLAIRE - ÉRIC PELEN

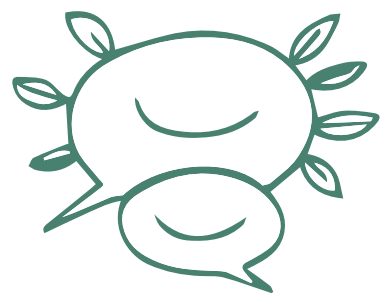
**47 101 PANIERS**  
ANTI-GASPI SAUVÉS  
(23 485 en 2019)

**941 485 REPAS SAUVÉS**  
(52 977 en 2019\*)  
\*année de lancement

**471 TONNES DE PRODUITS**  
DONNÉES AUX  
ASSOCIATIONS  
(75,30 tonnes en 2019)

« Avec La Vie Claire à nos côtés, nous apportons un véritable progrès dans les produits proposés aux bénéficiaires de l'association OASIS D'AMOUR en encourageant la qualité nutritionnelle et l'accès à une alimentation saine et biologique à tous. Aujourd'hui, plus de 1 778 familles soit 5 596 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. »





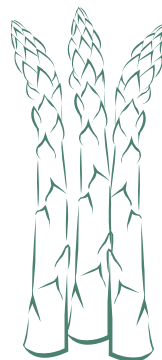
# TÉMOIGNAGES



« Il n'y a pas d'intermédiaires entre le producteur et l'enseigne donc c'est une relation gagnant-gagnant sur les prix. Nos liens reposent aussi sur la confiance : La Vie Claire connaît mes produits et ma façon de travailler. »



**Bruno,**  
notre producteur  
d'asperges bio  
dans la Drôme



« Avec la Vie Claire, on partage plus que la passion de la mer... Notre ambition commune : valoriser les produits de la mer dans le respect et la sélection de la matière première. »

**Sten,**  
notre conserveur à Penmarch

« La diversité et l'évolution des missions qui m'ont été confiées durant ces deux années d'alternance chez La Vie Claire, m'ont permis d'acquérir de multiples compétences tout en travaillant en collaboration avec les différents services et les franchisés. Je suis très fière de pouvoir continuer l'aventure en CDI dans cette belle entreprise ! »



**Camille,**  
notre alternante chargée de projet  
animation franchise

« La diversité est l'une des valeurs humaines à laquelle La Vie Claire est très attachée. En tant que Référente en charge de l'information et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, mon rôle est de faire tomber les préjugés et les « barrières » liées à l'embauche et au maintien dans l'emploi des salariés reconnus comme tel. »



**Amandine,**  
notre référente handicap



**Géraldine,**  
notre référente Covid

« La crise sanitaire a mis sous pression les équipes de La Vie Claire. Une situation exceptionnelle qui m'a fait prendre conscience de ce qui lie les collaborateurs entre eux : des valeurs intrinsèques partagées et un vrai esprit du collectif. Notre solidarité nous a permis de surmonter l'inattendu, l'agilité et la résilience ont été les clefs pour traverser cette période de tensions. »

« Notre responsabilité en tant que marque est aussi d'accompagner nos consommateurs dans le geste du tri des déchets. C'est pourquoi nous apposons régulièrement, en plus de la consigne de tri, un encart pédagogique qui explique plus en détail le bon geste à avoir sur nos emballages. Nous mettons tout en œuvre pour que nos consommateurs, petits et grands, intègrent ce réflexe vertueux. »



**Lucie,**  
notre cheffe de projet  
Écoconception Emballage

« Nous avons choisi La Vie Claire car c'est l'enseigne pionnière dans la Bio. Et lors de notre premier contact avec le siège nous nous sommes tout de suite rendu compte de cet esprit convivial qui nous correspond. »



**Antoine,**  
notre franchisé  
La Vie Claire à Oyonnax

« Je mets essentiellement des paniers de fruits et légumes, ça réduit beaucoup le gaspillage ! Nos actions sont en cohérence avec nos valeurs et nos clients apprécient. »

**Christophe,**  
responsable d'un magasin La Vie Claire  
à propos des Paniers Anti-Gaspi



« Fournisseurs de viande de porc pour La Vie Claire depuis plus de 20 ans, nous partageons les mêmes codes et valeurs de la Bio. Un engagement mutualisé qui permet la valorisation et la pérennité de notre filière locale. Une démarche du champ à l'assiette, possible grâce à nos éleveurs en exploitations familiales, qui œuvrent au quotidien pour améliorer leurs méthodes d'élevage et garantir la traçabilité des produits dans les magasins La Vie Claire. »

NOS ÉLEVEURS DE PORCS



# NOS PARTIES PRENANTES

Le tableau suivant recense les parties prenantes prioritaires avec lesquelles La Vie Claire entretient des relations au quotidien. Pour chaque catégorie de parties prenantes, sont listées les modalités mises en œuvre pour les informer, dialoguer avec elles ou les consulter, ou encore les accords, partenariats ou collaborations établis avec certaines d'entre elles.



|                                               | NOS PARTIES PRENANTES                                                 | INFORMATION / COMMUNICATION                                                                                                                                                                                    | DIALOGUE / CONSULTATION                                                                                                                                            | ACCORDS / PARTENARIATS / COLLABORATION                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AU SEIN DE L'ENTREPRISE                       | Collaborateurs CSE                                                    | Outils de communication interne (mails, affichages, brochures et rapports)<br>Réunion d'information des collaborateurs sur bilan et perspectives                                                               | Dialogue avec les salariés, les représentants des salariés :<br>réunion CSE mensuelle<br>Séminaires avec les responsables de magasins : 2 fois par an              | Accords avec les représentants des salariés :<br>• Participation<br>• Intéressement<br>• Plan d'action contrats génération<br>• Plan d'action égalités professionnelles h/f (2019)<br>• GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences 2016)<br>• Accord télétravail |
|                                               | Directoire/Comité de réflexion/ Comité de Direction                   |                                                                                                                                                                                                                | Réunion Codir : tous les mois<br>Réunion Directoire : tous les mois<br>Comité de Réflexion : une fois par an                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                               | Actionnaires                                                          | Assemblée générale annuelle - Résultats annuels rapport de gestion                                                                                                                                             | Conseil de surveillance trimestriel, Assemblée Générale                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| AU SEIN DE LA CHAÎNE DE VALEUR                | Magasins Franchisés                                                   | Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), note hebdomadaire, portail (intranet)                                                                                                                      | Dialogue avec les animateurs du réseau (visite mensuelle)<br>Réunions régionales annuelles<br>Commissions de travail (informatique, communication...)              | Contrat de Franchise                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                               | Fournisseurs partenaires                                              | Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), livret de marque                                                                                                                                           | Audits, questionnaires fournisseurs, négociations annuelles, rendez-vous intermédiaires en cours d'année                                                           | Cahiers des charges La Vie Claire et charte filières/achats responsables, contrat cadre commercial et contrat recette exclusive pour la marque La Vie Claire                                                                                                                      |
|                                               | Filières d'approvisionnement (Graines de Lyon, Graine de Gascogne...) | Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), site internet, packaging (coordonnées GPS)                                                                                                                 | Audits, questionnaires fournisseurs, négociations annuelles, réunions bimestrielles, rendez-vous intermédiaires en cours d'année                                   | Engagement annuel de récolte<br>Implication dans les projets d'innovations                                                                                                                                                                                                        |
|                                               | Consommateurs                                                         | Outils de communication : programme fidélité, réseaux sociaux, site internet, affichages, brochures, emballages produits, médias                                                                               | Service consommateurs<br>Baromètre de notoriété (étude)<br>Conseil dans nos magasins par les collaborateurs formés<br>Études de connaissances de nos consommateurs |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| PRESTATAIRES ET SOUS-TRAITANTS                |                                                                       | Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), site internet                                                                                                                                              | Bilan annuel - rencontre à minima 1 fois par an<br>Procédure d'évaluation des fournisseurs                                                                         | Contrat                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| DOMAINE ÉCONOMIQUE                            | Banques                                                               | Résultats annuels, rapport de gestion, perspectives d'évolution lors des rendez-vous périodiques                                                                                                               | Réunions périodiques pour revoir nos engagements financiers                                                                                                        | Contrats prêts financements et trésorerie<br>Contrat solution monétique (encaissement CB/espèces/chèques)                                                                                                                                                                         |
|                                               | Start-ups                                                             | Échanges réguliers par mail et téléphone<br>Rapports de sinistres éventuels                                                                                                                                    | Réunions périodiques (points spécifiques / bilan de la période écoulée / point renouvellement des polices d'assurance)                                             | Contrats avec courtier et assureur                                                                                                                                                                                                                                                |
| POUVOIRS PUBLICS ET MÉDIAS                    | Organismes officiels (DGCCRF...)                                      | Site internet - Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)                                                                                                                                             | Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                               | Médias (presse, TV, réseaux sociaux)                                  | Communiqué et/ou dossier de presse – une fois par an a minima<br>Site internet<br>Événements spécifiques                                                                                                       | Conférence de presse 1 fois par an et sur sollicitations, communiqués de presse                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| DOMAINE SOCIAL                                | Inspection et médecine du travail                                     | Site internet - Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)                                                                                                                                             | Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                               | Associations                                                          | Site internet - Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)                                                                                                                                             | Bilan annuel sur les dons                                                                                                                                          | Soutien Programme ICI (Incubation-Création-Inclusion) Entrepreneurs du Monde                                                                                                                                                                                                      |
|                                               | Écoles                                                                | Interventions auprès des écoles à proximité du siège<br>Dons divers : kermesse, projets d'école...                                                                                                             | Accueil de stagiaires et personnes en contrat d'apprentissage                                                                                                      | Membre du Conseil d'Administration de Terra Isara - Financement et Participation active aux jurys et concours EcoTrophéa                                                                                                                                                          |
| SYNDICATS, ONG ET ORGANISMES DE CERTIFICATION |                                                                       | Participation aux travaux et groupes de travail d'organisations professionnelles<br>Audits annuels par des organismes tiers indépendants<br>Site internet - Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) | Réponses aux sollicitations<br>Rencontres avec des ONG                                                                                                             | La Vie Claire est adhérent au Synabio, Cluster bio régional, membre de la Fédération Française de la Franchise, Synadis, Cosmébio, AFDIAG, Demeter                                                                                                                                |
|                                               |                                                                       |                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| COMMUNAUTÉS LOCALES                           |                                                                       | Brochures et Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF)<br>Site Internet - Événements spécifiques                                                                                                      | Dialogue avec des communautés locales – sur sollicitation                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

## CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le rapport RSE (dit « reporting RSE ») a laissé place depuis le 1er août 2017, à la déclaration de performance extra-financières (communément appelée « reporting extra-financier »). La directive européenne n° 2014/95/UE est en effet transposée par une ordonnance du 19 juillet 2017.

Cette transposition est effective sur les exercices ouverts à compter du 1er août 2017, en vertu d'une ordonnance publiée au Journal officiel du 21 juillet et prise en application de la loi Égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 (v. l'actualité n° 17255 du 31 janvier 2017). La déclaration de performance extra-financières doit comprendre selon l'article L.225-102-1 du Code de commerce, les informations concernant la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales, environnementales et sociétales de son activité.

### LE CONTRÔLE DES INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES.

Les informations figurant dans le reporting extra-financier font l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant, selon des modalités précises. L'organisme tiers indépendant mentionné au paragraphe V de l'article L. 225-102-1 est désigné, par la Présidente, pour une durée qui ne peut excéder six exercices, parmi les organismes accrédités à cet effet par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral établi par la coordination européenne des organismes d'accréditation. Cette vérification par l'OTI donne lieu à un avis qui est transmis aux actionnaires en même temps que le rapport de gestion.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les informations sociales proviennent du bilan social et des informations consolidées par le service des ressources humaines de La Vie Claire. Elles correspondent aux données de notre siège social de Montagny et de nos magasins intégrés.

Les informations environnementales proviennent d'un suivi régulier dans le cadre de la double certification BBC et HQE, de l'audit énergétique et du bilan Gaz à Effet de Serre réalisés en 2017, de bonnes pratiques environnementales, et d'une remontée d'informations annuelle qui a eu lieu spécialement pour la rédaction de ce document.

Elles ne concernent que le siège social de Montagny (consommation d'énergies et suivi des déchets) et la consommation d'électricité de nos magasins intégrés.

Les informations sociétales proviennent d'un suivi régulier dans le cadre de la certification ISO 9001 et de la labellisation Bioentreprisedurable® ou ont été collectées pour le reporting.

## ATTESTATION DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société LA VIE CLAIRE (ci-après « entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant dont l'accréditation a été admise par le COFRAC Inspection sous le N° 3-1081 (portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport annuel en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### Responsabilité de l'entité

Il appartient au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie conformément au référentiel utilisé, (ci-après le « Référentiel ») par l'entité dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes applicables en France déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, et à la norme internationale ISAE 3000. Nos travaux ont été effectués entre le 20 avril 2021 et le 28 mai 2021 pour une durée d'environ 5 jours/homme. Nous avons mené 5 entretiens avec les personnes responsables de la Déclaration.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Note méthodologique de la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants ;
- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 21 et 100 % des données consolidées des indicateurs clés de performance sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'informations et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans la Déclaration ne peut être totalement éliminé.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lyon, le 28 mai 2021

FINEXFI  
Isabelle Lhoste  
Associée

La Vie Claire SA  
Engagement 1 : s'imposer de dépasser la réglementation bio et se montrer intransigeant sur la qualité (section – nos résultats), Engagement 2 : garantir un soutien absolu à nos producteurs (section – nos résultats), Engagement 3 : travailler en toute écoresponsabilité (section – indicateurs de performance), Engagement 4 : accompagner notre croissance d'une politique de ressources humaines en faveur de nos collaborateurs (section – indicateurs de performance), Développement de l'alternance, Actions en faveur de la diversité dans l'entreprise, La sécurité est notre priorité, Engagement 5 : être accessible et au service de nos clients (section – une enseigne de proximité), Engagement 6 : agir pour une société plus humaine et solidaire (section – indicateurs de performance).